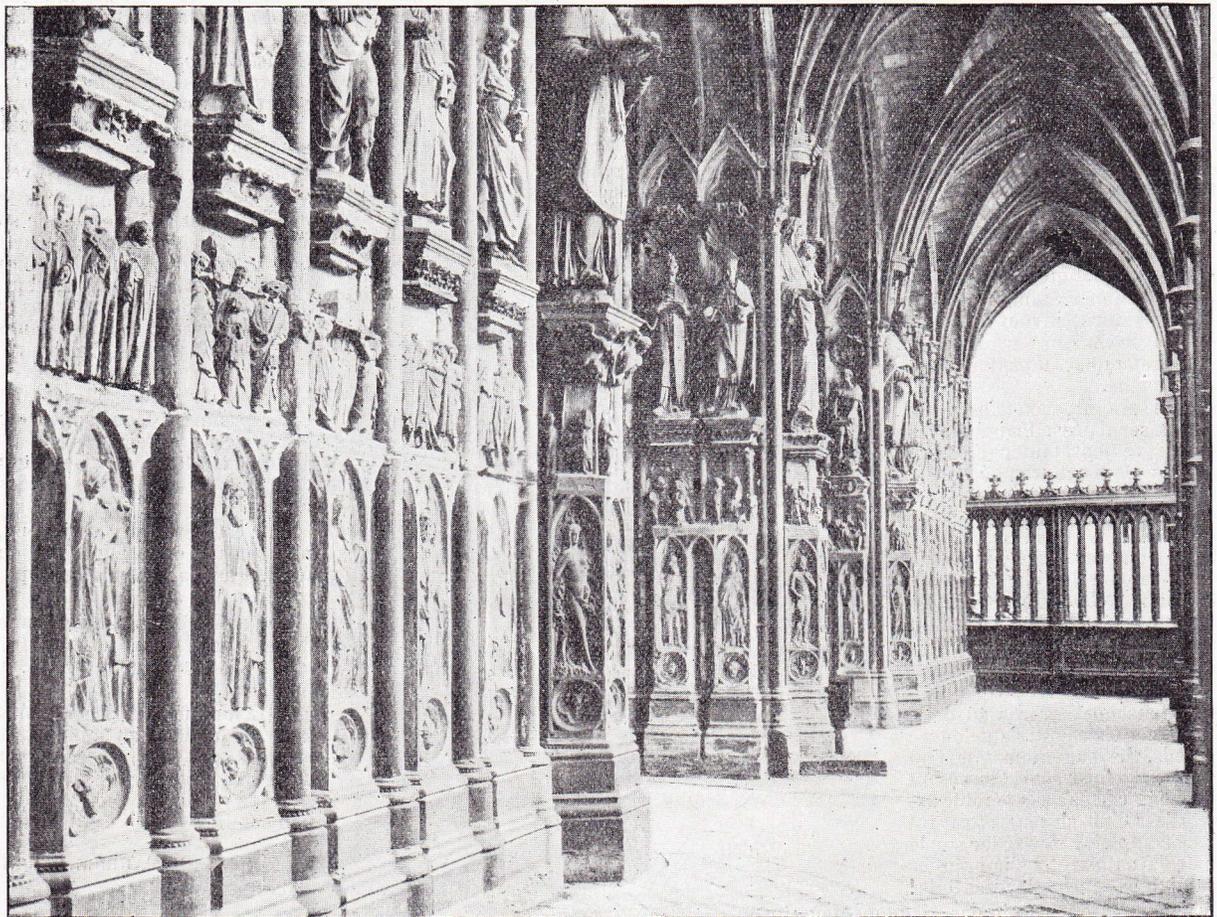




Nos monuments

LEUR DÉCORATION, LEUR AMEUBLEMENT

Je ne suis pas architecte pour un liard ! Mais on voudra bien m'accorder qu'ayant parcouru notre beau pays dans tous les sens et ayant, d'autre part, quelques notions de l'histoire particulière et générale de nos villes et de nos provinces, j'aie pu réunir certaines idées en art architectural, en fonction de cette histoire.



Tournai. — Porche de la cathédrale Notre-Dame.

Or, donc, si la période romaine de notre civilisation ne nous a laissé, en fait de monuments, — et, pour cette causerie, j'entends, par ce mot, les édifices publics ou cultuels qui marquent par l'époque de leur construction et par la sensation esthétique que leur vue nous procure, — si, dis-je, cette période primitive de l'initiation des Belges à la culture latine, issue elle-même des cultures grecque et orientale, ne nous a laissé que des morceaux de tombeaux, des pierres votives, des murs de fortifications, un ou deux ponts, et d'innombrables fondations de villas ou établissements agricoles, il faudrait bien croire à la vérité de ces récits, que l'on trouve épars dans les chroniques et dans les livres des historiens du moyen âge, d'après lesquels une foule d'édifices romains importants ont disparu, parce qu'avec leurs matériaux on a construit, alors, des temples, des abbayes, des maisons publiques et privées; qu'en d'autres termes, vu la difficulté et le coût des transports, on a utilisé, comme carrières, des édifices existants qui tombaient sans doute en ruines, faute d'entretien et par défaut d'utilisation.

Au fait, comment expliquerait-on que ces villas romaines de

pays wallon ne nous livrent plus que leurs fondations, si l'on ne doit pas admettre que les matériaux de leur superstructure ont été réemployés ailleurs ?

Et si nous avons eu ici, ce qui ne peut être mis en doute, des édifices publics et religieux considérables, tout au moins dans nos agglomérés urbains, on ne peut pas expliquer leur disparition presque totale autrement que par ce phénomène de transformation.

Nos églises les plus anciennes reposent peut-être, pour la plupart, sur les fondements de temples romains que trois ou quatre siècles de culture latine ont dû, nécessairement, établir chez nous.

Mais, je le répète, il n'y a plus rien de remarquable sous ce rapport.

Il y a moins encore de reliques de l'état de civilisation antérieure à la conquête romaine; car nous n'avons, sous ce rapport, que les témoignages, situés dans d'autres pays, des arcs de triomphe et des colonnes commémoratives, dont certaines sculp-

tures représentent ou semblent devoir représenter les habitations des Gaulois conquis, et ceux des pierres levées, ou dolmens, qui, tout au plus, peuvent être considérés comme des autels ou tables de sacrifice.

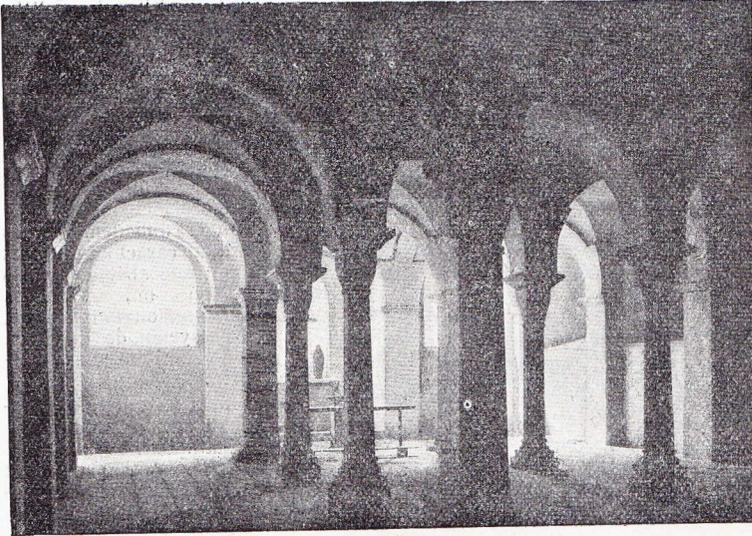
Qui oserait, d'ailleurs, affirmer même que ces derniers soient réellement des spécimens de l'« architecture » de nos ancêtres aborigènes ?

× × ×

Après avoir indiqué ainsi ce que la civilisation romaine nous a laissé, ce que l'on doit, à coup sûr, attribuer au style romain proprement dit, nous passons, sans transition appréciable ou même visible, au style roman, tout imprégné déjà des canons et des préjugés esthétiques de la décadence byzantine. Ce qui nous mène au IX^e siècle de notre ère tout au plus tôt, avec une lacune de plusieurs siècles, — qui soulève un grand point d'interrogation; à cette époque dont les principaux souvenirs architecturaux sont les ruines de nos premiers monastères et les bases des plus antiques de nos cathédrales.

Le plus novice en architecture distinguera, à première vue, l'arc roman en plein cintre, appuyé sur des colonnes trapues, dont les modes byzantines ont transformé les chapiteaux, de corinthiens ou grecs qu'ils étaient, en entrelacs plus ou moins compliqués.

Les abbayes de Villers, de Gand, la cathédrale de Tournai, de



Nivelles. — Crypte de Sainte-Gertrude.

nombreuses cryptes d'autres églises urbaines et quelques petites églises de campagne, dans la Wallonie, qui ont échappé au besoin de l'agrandissement, voilà ce qui nous initie aux formes architecturales romanes qui ont couvert le monde du IX^e au XIII^e siècle.

Il y a, il est vrai, encore quelques vestiges de monuments civils de style roman; mais ce sont toujours des fortifications, dont le plus complet exemple est le Château des Comtes, à Gand.

Or, nous avons, du moins dans les édifices religieux de ces temps anciens, deux styles caractéristiques. Dans la Wallonie liégeoise, c'est le style éclois dans les pays rhénans qui a inspiré les architectes; tandis que, dans les pays flamands et la Wallonie hennuyère, c'est le style tournaisien qui s'est répandu.

Question de mode, question de traditions se diffusant de proche en proche, question de matériaux aussi!

Le pays de Liège avait sa pierre, le pays de Tournai avait la sienne; pierres que l'on devait travailler différemment et agencer différemment.

En pays liégeois, c'était Trèves, Cologne, Aix-la-Chapelle qui servaient de modèles et d'école; en pays flamand, c'était la mère-église, c'était Tournai.

× × ×

Mais cette dernière était à peine achevée (1146-1213) qu'une transformation de style se répandait, transformation née on ne sait où et acquise, sans doute, par des expériences et des tâton-

nements, par des nécessités de stabilité, d'équilibre et d'éclairage et qui aboutit au remplacement de l'arc en plein cintre par l'arc ogival.

On voit, d'abord, venir l'arc trilobé qui permet un allongement des colonnes et un agrandissement des fenêtres ou ouvertures donnant l'air et la lumière à l'intérieur des édifices.

Puis il y a les fenêtres multiples, assemblées dans un arc cintré, et qui, nécessairement, s'allongent en ogives à la partie supérieure. Enfin il y a l'ogive pure et simple, concordant avec un allongement énorme du fût des colonnes; avec, en même temps, des modifications dans la décoration des chapiteaux, caractérisées par plus de fantaisie et une infinie variété dans les motifs, plus fidèles à la représentation de la nature vraie.

C'est le moment d'ailleurs où le style roman proprement dit, arrivé à son déclin, abuse de la sculpture et de la statuaire.

Voyez, par exemple, le porche de la cathédrale de Tournai!

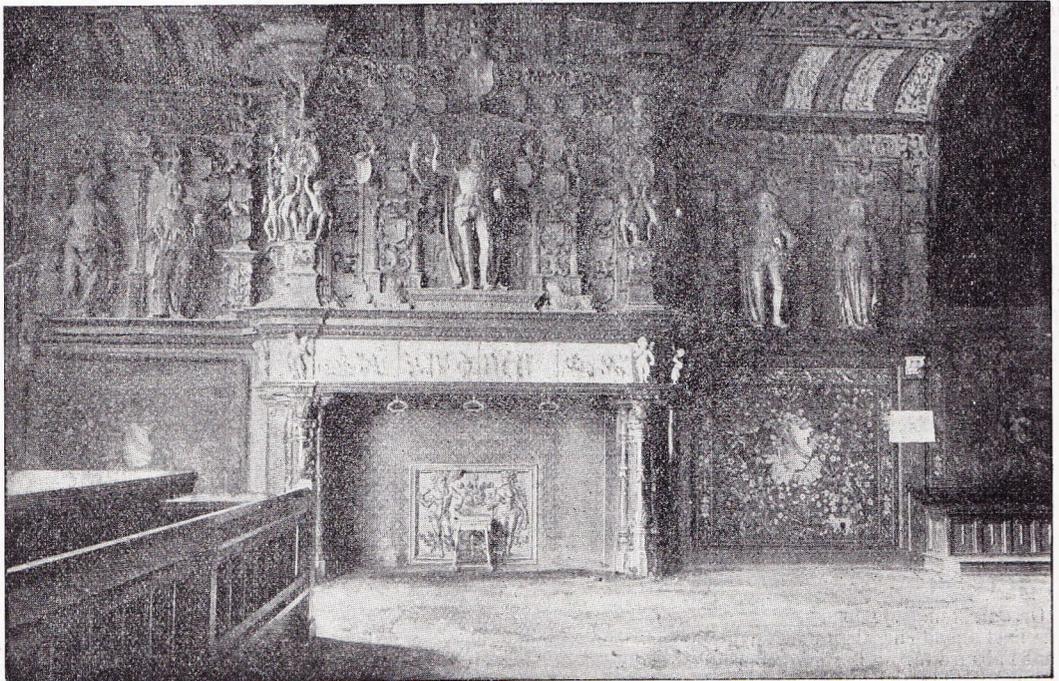
Le besoin de trouver des sujets de décoration entraîne à créer des tableaux de pierre, où la trivialité, c'est-à-dire l'absence de scrupules, confine parfois à l'indécence, et toujours à la laideur.

L'architecte de l'époque ogivale, lui, aspire à mener ses constructions le plus haut possible vers le ciel, vers Dieu. Et il monte, il monte; non sans danger de ruptures d'équilibre, lesquelles nécessitent l'établissement et l'agencement de contrefort et d'arcs-boutants.

Il y a des merveilles représentatives de cette aspiration à la ligne ascensionnelle, tout au moins dans l'intérieur de certaines églises.

Pendant deux siècles, du XIV^e au XVI^e, l'ogive suit le mouvement d'enrichissement des peuples et se décore, se « fleurit » jusqu'à la profusion, jusqu'à l'excès.

Les combinaisons nécessaires de l'ogive avec les lignes droites perpendiculaires ou horizontales amènent l'établissement des cercles et des tores de rejointoiement, dont les portails de nos cathédrales et les roses ou verrières qui les dominent nous montrent les innombrables combinaisons; la nécessité d'alléger les murs amène les dentelures des triforiums ou balcons placés tout autour du chœur des églises, et la multipli-



Bruges. — La cheminée du Franc.

cation des fenêtres. Tout cela au profit de la décoration intérieure qui permet à l'imagination des architectes-sculpteurs — les « ymagiers » de ce temps — de se donner libre cours.

Trop peut-être, car le « flamboyant » n'est pas toujours beau. Et, mal irréparable, de l'excès du fleuronnement naît, partout, l'impuissance à parachever l'œuvre commencée.

La dépense augmente, les fonds viennent à manquer. On court au plus pressé. On achève l'église même, avant tout; on met les autels et les fidèles à l'abri, sous le toit; on réserve l'achèvement de la tour.

Ailleurs, les architectes créateurs de l'œuvre meurent et leurs successeurs n'osent plus ou sont incapables de la continuer.

Les tours qui devaient être jumelles restent isolées comme à Anvers; plus souvent, elles s'arrêtent à la plate-forme, où devait commencer la flèche, comme à Malines, comme à Bruxelles, ou même elles s'arrêtent à la hauteur du toit, comme à Mons.

Dans les pays flamands, où la pierre blanche ou bleue manque, la brique s'efforce de suivre le mouvement. Et l'on fait des merveilles de décoration avec la terre cuite; comme à Gand, à l'hospice de la Biloque, et comme dans de nombreuses églises de la Flandre maritime. La sculpture flamboyante devient ici de la moulure et les artistes qui dessinèrent ces volutes sont des génies dans leur genre!

Avec l'art ogival et l'enrichissement des communes apparaissent, enfin, les premiers monuments civils autres que les fortifications. Ce sont des halles, des hôtels de ville, des beffrois. Ces derniers sont, d'abord, encore très souvent, les clochers des églises et ils attestent l'union, l'association du clergé et des administrateurs communaux pour utiliser à deux fins les tours qui dominaient les habitations privées.

Le flamboyant s'empare, lui aussi, des hôtels de ville et les surcharge de fleurons et de statuettes. Il y a aussi des fantaisistes qui veulent être plus originaux encore; comme celui qui a imaginé les colonnades du palais des princes-évêques de Liège!

Il y a, enfin, des absurdités; comme cette manie de vouloir garnir les voûtes d'entrée des portails de statuettes dont les socles seuls sont restés; parce que les dites statuettes auraient dû être suspendues par le dos.

On a été, quelquefois, jusqu'au bout dans cette absurdité. Mais combien de porches où les socles seuls sont restés et forment, malgré tout, par leur alignement concentrique, une certaine décoration?

× × ×

Or, entretemps, pendant que l'art ogival cherchait l'originalité dans le flamboiement, voire dans l'absurdité, un besoin incoercible avait ramené notre civilisation à l'étude de l'antiquité pure. L'architecture, à l'exemple de tous les autres arts et de toutes les sciences, « renaquit », et sacrifia l'ogive à un engouement intransigeant pour les colonnades gréco-romaines.

Mais, comme il fallait bien appliquer ces colonnades à des édifices plus considérables et destinés à d'autres besoins que ceux que l'on connaissait au temps des Vitruve, on dut, nécessairement, chercher des combinaisons nouvelles. Elles aboutirent tantôt à la superposition pure et simple, par étage, des différents ordres dorique, ionique, corinthien et toscan, tantôt à une réelle modification de ces ordres.

Ceci nous valut d'abord le style de la Renaissance flamande; lequel, après un siècle encore, inspiré par des idées esthétiques indéfinissables, ou trop longues à expliquer, aboutit au style rocaille ou au style dit « jésuite ».

Ce fut notre dernière originalité.

En architecture, comme dans tous les autres arts, nous perdîmes notre caractère propre et nous fûmes à la remorque des stylistes français des époques Médicis, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, du moins pour ce qui concerne les grands édifices.

× × ×

Que dire maintenant des monuments élevés, chez nous, depuis le début du XIX^e siècle?

Si non que le classicisme, le romantique, le néo-gothique ont fini par aboutir à un éclectisme où l'on trouvera difficilement, plus tard, un caractère spécial; sinon une absence même de style, ou, mieux, un mélange, souvent baroque, de l'assyrien, de l'égyptien et de l'antique grec et romain.

Nous faisons, généralement, plus grand, plus colossal que nos ancêtres. Mais nous « truquons » et nous glissons, subrepticement, le fer au milieu de nos pierres. Et cela nous permet de mélanger les styles, en nous servant d'autres principes de stabilité.

× × ×

J'ai déjà, incidemment, montré ci-dessus que la décoration intérieure de nos monuments a suivi l'évolution des idées en matière d'art architectural, quand ce n'est pas elle qui a créé cette évolution, précisément par des nécessités de stabilité ou par des possibilités de plus grandes dépenses.

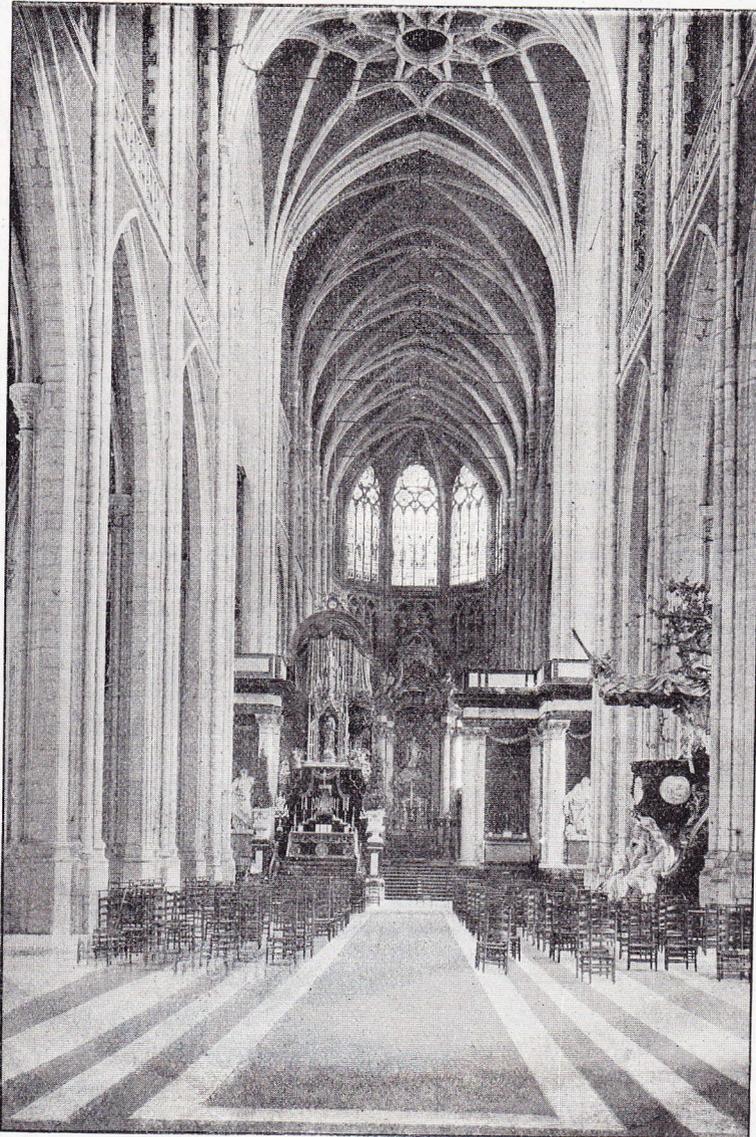
Pensez donc à cette profusion de décoration, qui enlaidit, en somme, le porche de Tournai dont j'ai parlé plus haut et, dans le style ogival, à la cheminée du Franc de Bruges où, dans le style pseudo-Renaissance ou post-Renaissance, à certains tabernacles de nos églises et à certains porches ridiculement surchargés de moulures, de volutes et de rocailles.

Et voyez aussi l'évolution du mobilier, d'ailleurs tout à fait spécial, de nos églises: les autels, les fonts baptismaux, les stalles, les lutrins, les jubés, les rétables, les chaires de vérité, les confessionnaux.

Tout cela nous transporte de la sculpture, de l'ébénisterie, de la dinanderie romane ou préogivale, naïve et fruste, à l'éblouissement, à la fatigue même que nous procurent des stalles, par exemple, comme celles de Louvain et de Vilvorde; où l'on doit se contenter de regarder l'ensemble, encore beau, néanmoins, dans ses grandes lignes; mais qu'il est impossible de prôner en détail, parce que la minutie du travail n'y relève plus de l'artiste, mais du manoeuvre, trop habile à percer la pierre ou le bois!

Ainsi va le monde!

Un architecte, comme un artiste, quand il est réellement épris de son rôle esthétique, cherche à faire autre chose que ses devanciers. Or, où chercher l'innovation, sinon dans la « décoration »?



Gand. — Intérieur de la cathédrale de Saint-Bavon.

Et c'est ainsi que tous les styles aboutissent et se perdent dans l'excès des surcharges.

Le nouveauté, dès lors, ne consiste plus que dans la simplicité, le retour à la simplicité.

C'est ce qui nous a amené notre « style nouveau ».

Nous aurons, quelque jour, un monument civil ou religieux qui sera le triomphe du ciment armé !



Le Service des fouilles de l'Etat

Par dépêche ministérielle en date du 24 décembre 1903 a été créé un Service des fouilles. Ce service, qui est rattaché à la section « Belgique ancienne » des Musées royaux du Cinquantenaire, a pour mission : de surveiller les travaux de nature à amener des découvertes d'objets pouvant intéresser l'ethnologie ou l'archéologie ; d'assurer la conservation des objets recueillis et de faire l'étude du gisement.

Ajoutons que ce service entreprend aussi de nombreuses recherches et fouilles dans toutes les parties de notre pays.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des photographies sont prises, des plans et coupes sont levés, etc. En un mot, toutes les dispositions sont prises de manière à pouvoir reconstituer d'une façon réelle et vivante le milieu étudié, tel que, par exemple, une tombe préhistorique ou autre, une construction romaine, etc.

Les objets recueillis sur place par un habile chef fouilleur sont amenés ensuite à l'atelier ; et là, par les soins d'un préparateur très compétent, ils sont solidifiés, restaurés, photographiés et moulés, en vue d'en pouvoir fournir des reproductions aux musées provinciaux ou étrangers, aux établissements d'enseignement supérieur et aux particuliers.

Les stades successifs de ces multiples et délicats travaux sont représentés en nature dans le stand du Service des fouilles de l'Etat (enseignement supérieur) à l'Exposition de Bruxelles. On peut y voir des objets en métal, en verre, en terre, etc., tels qu'ils ont été découverts, puis les états successifs de la restauration jusqu'à l'achèvement complet et enfin le moulage colorié imitant autant que possible la pièce authentique, qui, ici, se trouve à côté de la reproduction.

Depuis plusieurs années un subside ministériel spécial avait été accordé à ce service, afin qu'il puisse exécuter — au moyen de ses nombreux documents pris sur le terrain — une série de maquettes figurant les milieux dans lesquels les objets ont été trouvés.

Quelques-unes de ces reconstitutions, parmi les plus suggestives qui ont été faites, se trouvent réunies cette année à l'Exposition de Bruxelles, dans le même stand du Service des fouilles de l'Etat.

Ces maquettes représentent, dans l'ordre chronologique suivant : un dolmen de Wéris, le menhir de Bailieux, un marchet (tombe) néolithique, un marchet gaulois, un tumulus ou tombe belgo-romaine avec les objets qu'il renferme, un *oppidum* ou camp de refuge belgo-romain et enfin les substructions d'une villa belgo-romaine avec les divers détails de la construction, des appareils de chauffage, des bains, etc.

Ces reconstitutions, qui représentent aussi exactement que possible l'image de la réalité, sont complétées agréablement ou de façon instructive par des peintures de sites, par des photographies et par des notices explicatives.

Un pareil effort réalisé par ce Service des fouilles mérite d'être fortement encouragé, parce qu'il tend à rendre la science archéologique attrayante et des plus instructives pour le grand public. Ajoutons que tout le personnel de ce service, depuis son directeur, le baron A. de Loë, et son adjoint, M. E. Rahir, jusqu'à son préparateur, M. E. Bauwin, et son chef fouilleur, M. C. Collard, contribue — chacun dans ses attributions — au succès de l'œuvre entreprise.

Disons aussi que, depuis sa création, ce service a déjà mis au jour et sauvé des mains de vandales bien des trésors archéologiques qui, sans son action incessante, auraient été irrémédiablement perdus. A ce titre, le Touring Club souhaite vivement que le Service des fouilles de l'Etat puisse développer de plus en plus son utile action et par conséquent sauver le plus possible de la destruction les intéressants souvenirs de notre passé.

Nous terminons ces lignes en demandant à nos membres de vouloir bien signaler au Service des fouilles (Musées royaux du Cinquantenaire) toute découverte archéologique dont ils auraient connaissance au cours de leurs excursions en Belgique.



Diest. — Porte du Béguinage.

Or qui sait si cela aussi ne deviendra pas beau, dans l'ensemble, par des caractères spéciaux, non encore dégagés ?

MAURICE HEINS.

Avant d'aller à l'Exposition, munissez-vous, au Touring Club, à prix réduits, de vos tickets d'entrée et de vos billets pour les attractions de Bruxelles-Kermesse et de la Plaine des Attractions. Ces réductions, fort importantes et impersonnelles, varient entre 50 et 30 p. c.

TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire :

3 francs

Les dames sont admises



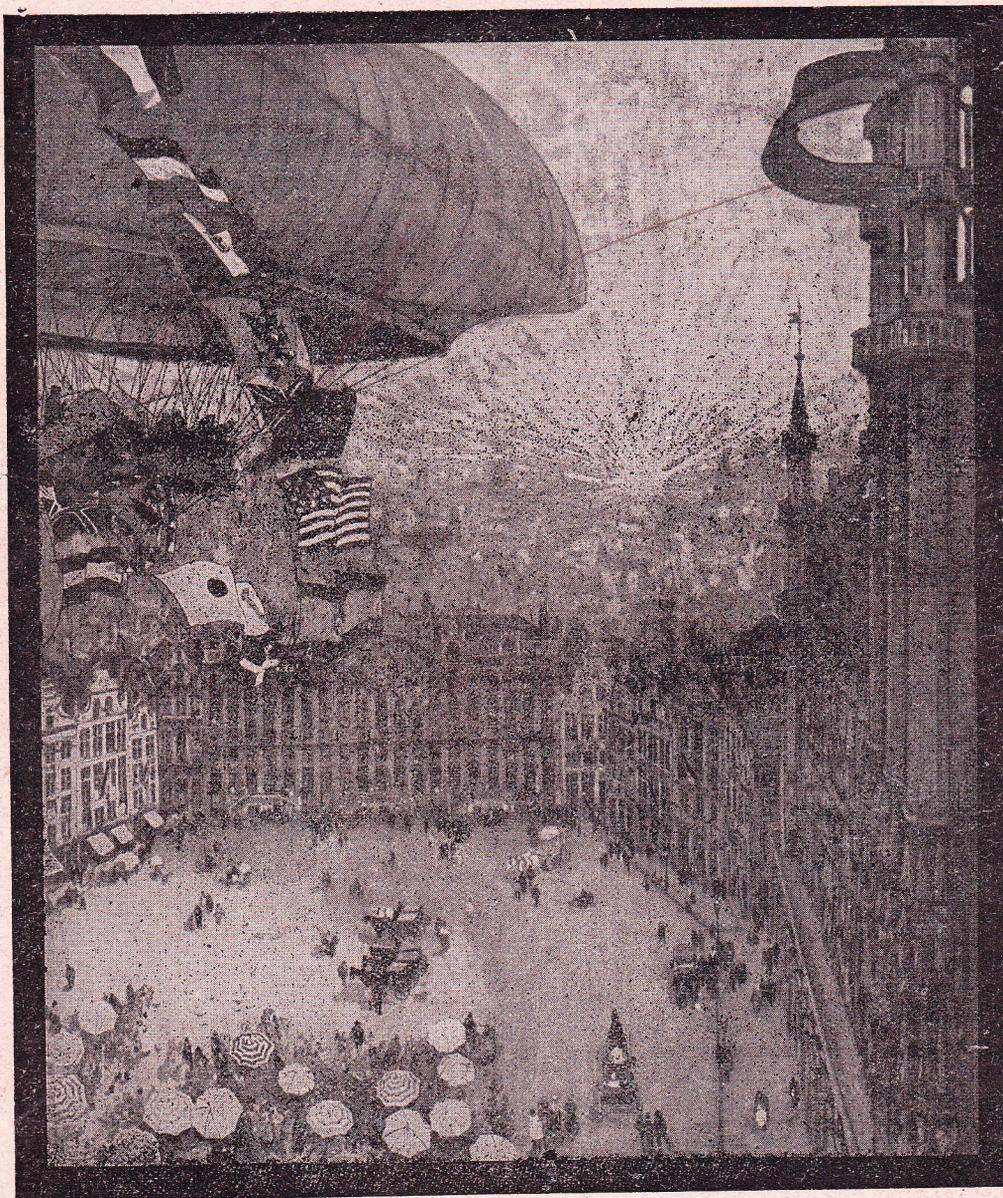
SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel du touriste, du Manuel de conversation et, deux fois par mois, du Bulletin officiel illustré.

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB :

Abonnements à l'Exposition, 15 francs au lieu de 20 francs.
Abonnements à Bruxelles-Kermesse, 7 fr. 50 au lieu de 10 francs.

Réduction de 30 p. c. sur les entrées individuelles à l'Exposition: fr. 0.70 au lieu d'un franc.
Réduction de 50 p. c. à la Plaine des Attractions et de 25 p. c. à Luna Park (Bruxelles-Kermesse).



POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB :

Réduction de 30 p. c. sur les entrées individuelles à l'Exposition: fr. 0.70 au lieu d'un franc.
Réduction de 50 p. c. à la Plaine des Attractions et de 25 p. c. à Luna Park (Bruxelles-Kermesse).

Abonnements à l'Exposition, 15 francs au lieu de 20 francs.
Abonnements à Bruxelles-Kermesse, 7 fr. 50 au lieu de 10 francs.

Exposition Universelle = et Internationale de Bruxelles

Avril-novembre 1910